



amplitude

AVOCAT.E.S

SA HECTARE
251 Rue du Romarin
34830 CLAPIERS

Saint-Gely-Du-Fesc, le 24 juillet 2025

Avocat.e.s Associé.e.s :

Thomas GASPARD

Barreau de Montpellier

thomas.gaspar@amplitude-avocats.fr

Mathilde FOGLIA

Barreau de Montpellier

mathilde.foglia@amplitude-avocats.fr

Clara ZURBACH

Barreau de Montpellier

clara.zurbach@amplitude-avocats.fr

Manon JOLIVET

Barreau de la Drôme

manon.jolivet@amplitude-avocats.fr

Avocat.e.s partenaires :

Elodie POURRET

Barreau de Montpellier

elodie.pourret@gmail.com

Facture n° 2025-1242

Avec détails en annexe

Ns/Réf : TG - 2025-0156 - SAS HECTARE / SAINT LAURENT DES ARBRES

Honoraires selon devis validé par courriel du 23 juillet 2025

Dénomination	Taux TVA	Montant HT
Honoraires	20,00 %	1 200,00 €

Total H.T.	1 200,00 €
Total TVA 20 %:	240,00 €
Total T.T.C	1 440,00 €
Net à payer (euros)	1 440,00 €

Coordonnées bancaires

BNP PARIBAS

IBAN : FR76 3000 4027 6700 0101 1898 342

BIC : BNPAFRPPXXX

Facture acquittée au nom de **SELARL AMPLITUDE AVOCATS**

N° SIRET : 953 437 662 00018

N° TVA : FR84 953 437 662

Date d'envoi de la présente facture : 24 juillet 2025.

Délai de règlement : 30 jours à compter de la réception.



Détail de la facture 2025-1242**Liste des temps passés**

Date	Int.	Libellé	Durée	Montant engagé	Montant facturé
23/07/2025	TG	Entretien téléphonique, étude des éléments, recherches	01:00	200,00 €	171,43 €
23/07/2025	AM	Etudes des pièces, recherches, et rédaction d'une note d'analyse sur la demande de communication d'une attestation de régularité fiscale	05:00	1 000,00 €	857,14 €
23/07/2025	TG	Relecture, finalisation et envoi de la note d'analyse	01:00	200,00 €	171,43 €
Total			07:00	1 400,00 €	1 200,00 €